

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Rochefort

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: DINANT - CINEY - ROCHEFORT
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	474	2,9
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	28	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	70	0,4
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	136	0,8
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	52	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	89	0,5
	Terrains dévolus au transport	40	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	139	0,8
	Bâtiments spéciaux	1,7	0
	Sous-total	1.030	6,2
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.991	12,0
	Prés et pâtures	5.180	31,2
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	7.142	42,9
	Terres vaines et vagues	198	1,2
	Milieux naturels non exploités	298	1,8
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	20	0,1
	Sous-total	14.828	89,2
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		772	4,6
Total		16.629	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

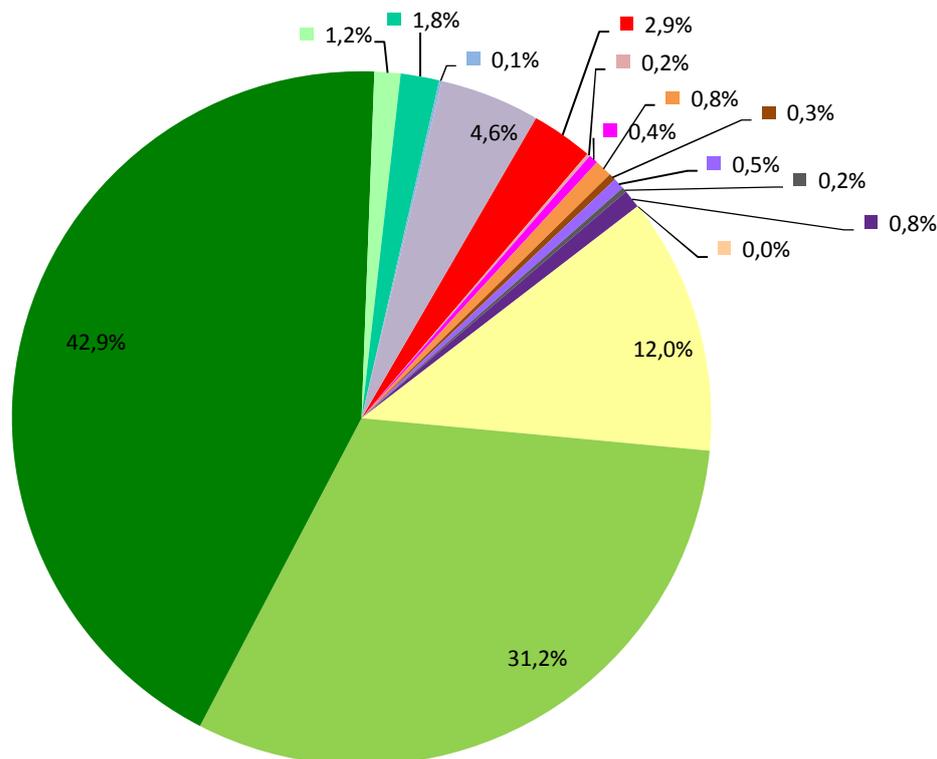
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

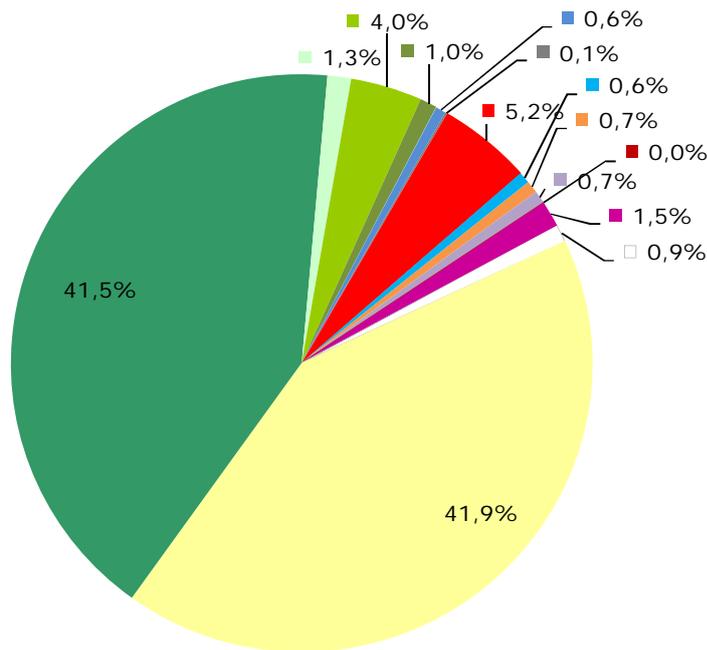


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	872	5,2
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	104	0,6
	Zone de loisirs	115	0,7
	Zones d'activité économique	120	0,7
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	246	1,5
	Sous-total	1.456	8,8
Zone d'aménagement communal concerté		157	0,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	6.962	41,9
	Zone forestière	6.906	41,5
	Zone d'espaces verts	214	1,3
	Zone naturelle	662	4,0
	Zone de parc	161	1,0
	Plan d'eau	94	0,6
	Sous-total	14.998	90,2
Zone blanche		18	0,1
Total		16.629	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

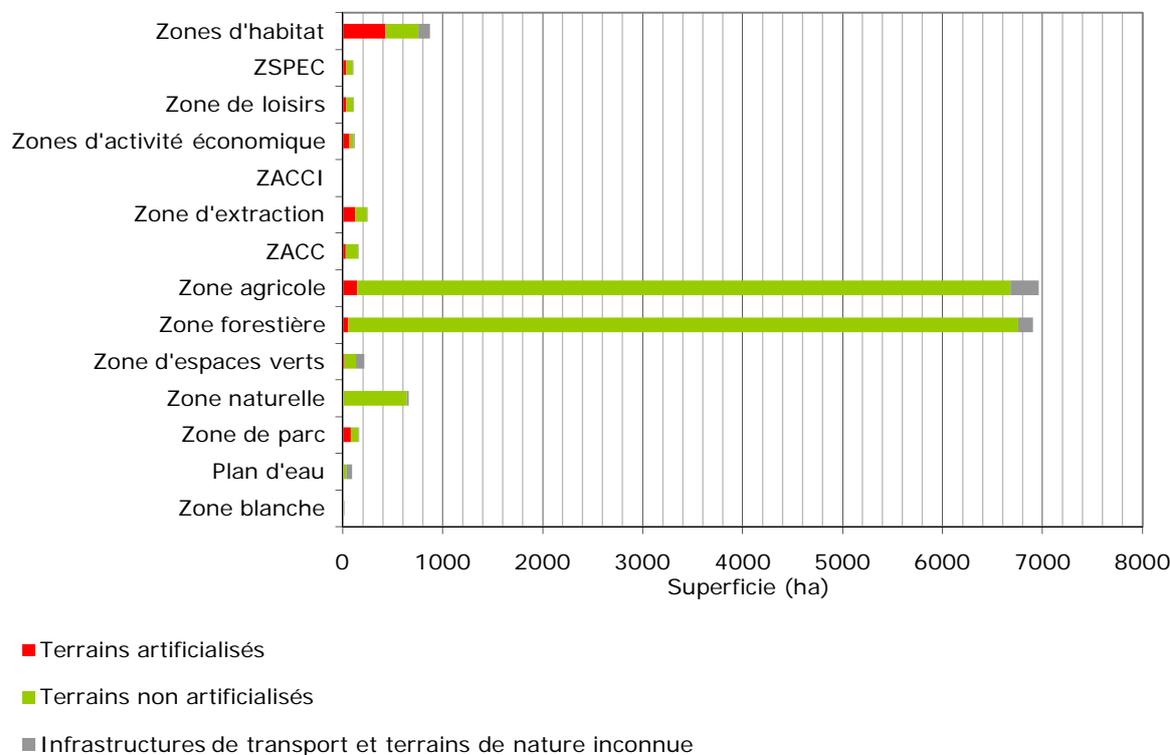
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	427	49,0	328	37,7	117	13,4	872
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	37	35,7	63	60,6	3,8	3,7	104
	Zone de loisirs	34	29,9	74	64,9	5,9	5,2	115
	Zones d'activité économique	70	58,2	34	28,4	16	13,4	120
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	124	50,2	117	47,4	6,0	2,4	246
	Sous-total	692	47,5	616	42,3	148	10,2	1.456
Zone d'aménagement communal concerté		26	16,5	123	78,6	7,7	4,9	157
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	143	2,1	6.533	93,8	286	4,1	6.962
	Zone forestière	57	0,8	6.698	97,0	151	2,2	6.906
	Zone d'espaces verts	14	6,4	118	55,0	83	38,7	214
	Zone naturelle	5,7	0,9	633	95,6	23	3,5	662
	Zone de parc	83	51,3	72	45,0	5,9	3,6	161
	Plan d'eau	3,7	4,0	35	36,8	56	59,2	94
	Sous-total	306	2,0	14.088	93,9	604	4,0	14.998
Zone blanche		5,9	33,4	0,1	0,7	12	66,0	18
Total		1.030	6,2	14.828	89,2	772	4,6	16.629

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



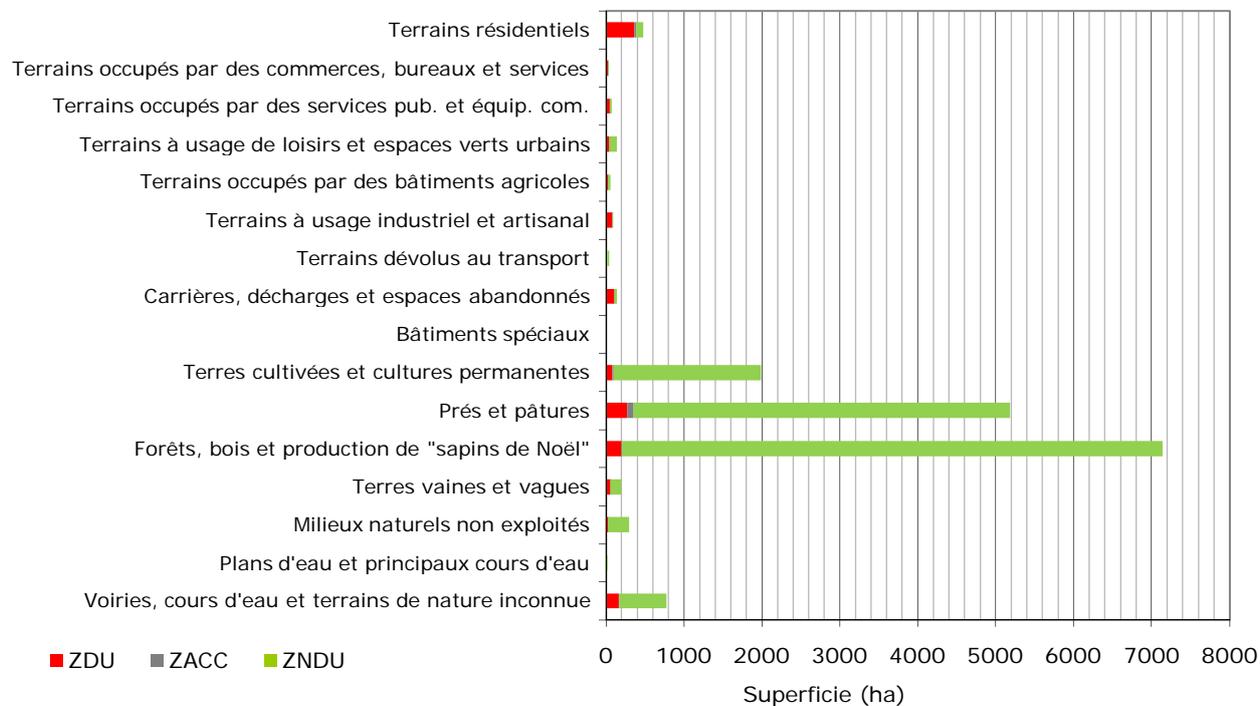
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	364	76,7	19	4,1	91	19,2	474
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	22	79,4	-	-	5,7	20,2	28
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	48	68,0	1,3	1,8	21	30,2	70
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	40	29,8	1,7	1,3	94	68,9	136
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	25	47,3	1,6	3,0	26	49,7	52
	Terrains à usage industriel et artisanal	83	93,6	0,5	0,6	5,2	5,8	89
	Terrains dévolus au transport	8,0	20,0	1,3	3,1	31	76,8	40
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	107	76,9	-	-	32	23,1	139
	Bâtiments spéciaux	1,2	66,6	0,1	5,8	0,5	27,6	1,7
Sous-total	698	67,8	26	2,5	306	29,7	1.030	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	78	3,9	23	1,2	1.890	94,9	1.991
	Prés et pâtures	267	5,1	89	1,7	4.824	93,1	5.180
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	194	2,7	6,9	0	6.940	97,2	7.142
	Terres vaines et vagues	52	26,5	3,4	1,7	142	71,8	198
	Milieux naturels non exploités	24	7,9	0,6	0,2	274	91,9	298
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,1	5,6	-	-	19	94,4	20
	Sous-total	616	4,2	123	0,8	14.088	95,0	14.828
Voiries, cours d'eau et terrains de nature	160	20,7	7,7	1,0	604	78,3	772	
Total	1.474	8,9	157	0,9	14.998	90,2	16.629	

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).